



COMMUNIQUE DE PRESSE

Libreville, Gabon, « One Forest Summit », le 2 mars 2023

PRESERVER LA BIODIVERSITE EN AFRIQUE CENTRALE PAR LA « COSMETOPEE »

A l'occasion de la première édition du « One Forest Summit », la filière cosmétique française a annoncé qu'elle allait financer, à travers un fonds de dotation porté par la *Cosmetic Valley*, l'étude de la cosmétopée forestière du bassin du Congo afin de contribuer à préserver sa biodiversité et d'en faire le levier d'un développement économique local.

Voulu et annoncé lors de la COP 27 à Sharm el-Sheikh par les présidents Emmanuel Macron et Ali Bongo, destiné à mettre en valeur la contribution, majeure, des forêts du Bassin du Congo-Ogooué dans la lutte contre les dérèglements climatiques, le premier « One Forest Summit » a accueilli, le 2 mars 2023 à Libreville, huit chefs d'État ainsi que, venues du monde entier, de nombreuses personnalités politiques, entrepreneuriales et issues de l'univers de la recherche.

A l'initiative du Président de la République, l'industrie cosmétique a activement participé aux tables-rondes et aux débats qui se sont tenus dans la capitale gabonaise sur les enjeux d'une gestion durable des forêts, objectif essentiel pour relever plusieurs des défis - interdépendants - auquel le monde doit faire face comme le changement climatique, le stress hydrique, l'invasion par les monocultures et la perte de biodiversité.

Notre délégation, conduite par M. Christophe Masson, directeur général de la *Cosmetic Valley*, associait Mme Shirley Billot, Présidente fondatrice de la marque *Kadalys*, responsable de l'antenne *Martinique Cosmetic Valley* et M Jean-Yves Berthon, Président fondateur de l'entreprise *Greentech*.

Cette présence consacre, à l'échelle de notre pays, l'importance de notre filière, des fournisseurs d'ingrédients aux producteurs de produits finis, comme acteur majeur de l'économie hexagonale avec 45 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 250 000 emplois, 19,2 milliards d'euros d'exportations en 2022 et, internationalement, son rôle dans la protection de l'environnement. Elle a permis de souligner l'engagement de la filière française de parfumerie-cosmétique en matière de développement économique local et dans la structuration, en Afrique notamment, de filières durables à l'export.

Développée par *Cosmetic Valley* depuis une dizaine d'années, la notion de cosmétopée, et sa subdivision la **cosmétopée forestière**, ont été au cœur des discussions à Libreville. Il s'agissait d'inciter les États du continent à valoriser leurs richesses génétiques et les usages cosmétiques

traditionnels qui y sont associés afin de les conserver, de les inventorier, puis de développer, autour d'eux, un écosystème économique et écologique porteur de croissance et d'emplois.

C'est ainsi que *Cosmetic Valley* a déjà développé en France, notamment dans les territoires d'Outre-Mer de l'Océan Indien, de l'Amazonie, et de la Caraïbe, des programmes de recherche, des partenariats universitaires, des réseaux transnationaux d'entrepreneurs, pour mutualiser les expériences, les outils et les ressources, et faire monter en puissance l'utilisation durable d'ingrédients naturels en cosmétique.

A l'occasion de ce sommet, la filière cosmétique française a annoncé la mise en place d'un nouvel outil de développement : une dotation financière de plus de 500 k€ pour l'étude de la cosmétopée forestière du bassin du Congo (Afrique centrale). Ce financement, porté par le fonds de dotation de *Cosmetic Valley*, permettra l'allocation de bourses pour la réalisation, sur place, de stages, thèses de doctorat et post-doctorats dans le domaine de la cosmétopée.

Cet engagement de la filière cosmétique française vise à permettre l'étude et le recensement, par les acteurs locaux, des ressources génétiques végétales issues de la forêt et leurs usages traditionnels pour la protection et la beauté de la peau et des cheveux. Il s'agit, au-delà du recensement et de la conservation de traditions encore orales, de contribuer à la préservation du patrimoine de l'Afrique et d'en faire, dans le respect du protocole de Nagoya et à l'initiative des acteurs locaux, un levier de développement économique local.

Marc-Antoine Jamet, président du pôle de compétitivité *Cosmetic Valley*, a déclaré : « *Je suis heureux que le Président de la République et les autorités gabonaises aient souhaité faire témoigner la filière cosmétique à l'occasion de ce premier One Forest Summit. C'est avec enthousiasme que nous avons répondu à cet appel. La cosmétique est aussi vieille que le monde. Elle concerne l'humanité, enfants ou personnes âgées, femmes ou hommes, sur la terre toute entière. Elle est née des ressources naturelles. Les préserver est un impératif. En connaître l'étendue et les propriétés multiples est une richesse pour tous – ceux qui recueillent et produisent comme ceux qui bénéficient des leurs bienfaits. Ce qui s'ouvre à nous, c'est la constitution de filières durables, respectueuses de la planète, des traditions et écosystèmes locaux, comme des besoins de la recherche et du marché cosmétique actuels. C'est pourquoi j'ai souhaité que, avec plusieurs grandes entreprises du secteur, nous répondions à l'appel de M. Emmanuel Macron et qu'un financement nouveau soit annoncé aujourd'hui en faveur de la cosmétopée forestière africaine. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les efforts menés depuis plusieurs années par le pôle de compétitivité *Cosmetic Valley*. Je souhaite qu'elle se développe et permette des coopérations vertueuses entre la France, l'Europe et le continent africain* ».

A propos de la cosmétopée

*La filière parfumerie-cosmétique française réunie et coordonnée par *Cosmetic Valley* a initié en 2010 le concept de cosmétopée. A l'instar de la pharmacopée dans le domaine de la pharmacie, la cosmétopée vise à faire l'inventaire des ressources naturelles et de leurs usages traditionnels pour le soin et le bien-être de la peau.*

Dans un monde où les consommateurs attachent une attention toute particulière aux produits naturels, aux origines et à la transformation écoresponsables, la cosmétopée est une source innovante d'ingrédients naturels inspirés des traditions, respectueuse des populations

autochtones, du maintien des ressources et de la biodiversité et s'inscrivant en pleine cohérence avec le protocole de Nagoya.

Aujourd'hui, les usages traditionnels de la cosmétique sont peu documentés. Les progrès scientifiques du XXème siècle ont souvent laissé de côté les savoirs traditionnels en médecine, comme en cosmétique. Que ce magnifique patrimoine culturel et naturel mondial ne soit pas – ou si peu recensé, devient une problématique d'ordre systémique :

- *L'érosion de savoirs essentiellement oraux, non compilés, pourrait entraîner la disparition d'un pan important de l'histoire commune qui unit les Hommes et leur environnement. Aujourd'hui la plupart des usages traditionnels ne sont transmis que de manière orale*
- *Des végétaux peu considérés, liés à ces pratiques traditionnelles, pourraient progressivement disparaître en raison du changement climatique et de la perte de biodiversité*

La cosmétopée est ainsi un levier de conservation de la biodiversité qui impulse une dynamique nouvelle pour une meilleure connaissance des usages traditionnels des plantes ; il s'agit d'abord de recenser et mettre en forme les propriétés cosmétiques des ressources botaniques de la planète.

A propos de COSMETIC VALLEY

COSMETIC VALLEY est le pôle de la filière nationale de la parfumerie-cosmétique française chargé par l'État de mettre en place une stratégie tricolore pour coordonner les actions menées au service d'un secteur qui rassemble 3200 entreprises, dont 80% de PME-TPE et une centaine de grandes marques, représentant tous les métiers de la cosmétique : ingrédients, procédés, packagings, tests, produits finis... Avec 45 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 250 000 emplois, COSMETIC VALLEY constitue un écosystème unique au monde incarnant l'excellence d'un des fleurons de l'économie nationale et illustrant les nouvelles valeurs de la « marque France » : innovation, performance, sécurité des produits, respect de l'environnement. Moteur d'une filière française leader sur le marché international, COSMETIC VALLEY, c'est aussi le premier réseau mondial pour la recherche en cosmétologie avec 500 projets représentant un investissement de 520 millions d'euros.

Leader mondial sur un marché estimé à 600 Mds €, la France est le 1er exportateur mondial de parfums et cosmétiques (19,1 Mds € en 2022). La filière de la parfumerie-cosmétique française, avec un total de 19,2 milliards d'euros d'exportations, et un solde exportateur de 15,6 milliards d'euros, se place au troisième rang des contributeurs au solde positif du commerce extérieur, derrière les secteurs de l'Aéronautique et des Vins et Spiritueux –

www.cosmetic-valley.com